

André JEANNET

LA COLLECTION LAMERCERIE

*Extrait de Terre-Vive n° 20
(Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et de
Préhistoire de Mâcon)*

La collection Lamercey (1)

Les quelques objets que nous présentons proviennent des environs de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Leur découverte est due aux recherches sur le terrain, de M. Lamercey ou à ses relations avec les dragueurs. Ils appartiennent, en général, à la proto-histoire.

Nous avons toujours exprimé l'opinion que de telles trouvailles, bien que de second plan, par rapport aux matériaux recueillis au cours de fouilles, n'en étaient pas moins fort intéressantes quant aux renseignements qu'elles peuvent fournir sur le trafic que permettait la Saône, mais plus encore sur les stations des berges dont, en définitive, la plupart des objets sont originaires.

Tout au long de son cours, la Saône a livré une quantité impressionnante de vestiges, qui, pour le plus grand nombre sont à jamais perdus pour la science, victime de la cupidité ou de l'incompréhension des col-

lectionneurs. Cela est d'autant plus inadmissible que la rivière est domaine public et qu'en conséquence l'Etat se trouve être propriétaire, au moins pour moitié, de ce qu'elle livre. Malgré ce déplorable état de chose, quelques objets parviennent aux mains des archéologues, mais il est bien certain que ce ne sont pas les plus spectaculaires. Il est cependant possible de se faire une idée des échanges que permettait la rivière et d'avoir une vue sur les populations qui, jadis, empruntaient ou résidaient le long de ce couloir naturel.

La thèse de J.-P. Millotte fait bien apparaître le vide archéologique que constitue la vallée de la Saône dans les départements de Saône-et-Loire et du Rhône. Ce vide n'est qu'apparent ; il est dû autant à l'absence de fouilles récentes qu'à la subtilisation systématique des objets issus des dragages.

Tous les dessins sauf les n^{os} 6, 8, 9 sont en grandeur originale.

Liste des abréviations

- A.L.U.B. : Annales littéraires de l'Université de Besançon.
B.A.C.F. : Bronze age cultures in France.
C.P.F. : Congrès préhistorique de France.
I.A. : Inventaria archeologica Corpus des ensembles pre et protohistoriques.
R.A.E. : Revue archéologique de l'Est.
S.H.N.P. : Société d'histoire naturelle et de préhistoire de Mâcon.
-

L'exemplaire de Pougues-les-Eaux, que nous avons pu voir dans la collection de Mme USQUIN (2), est légèrement différent quant au manche. Celui de Moneteau, par contre, pourrait provenir du même moule.

11. Fragment de bracelet, en verre rose, de section plano-convexe. La Tène moyenne.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins, à Ludna (Rhône).

Comparaisons : La Tène 1 (Suisse); Varennes-lès-Mâcon 2 (Saône-et-Loire).

1. P. VOUGA, monographie de la station, 1923, pl. XXI, fig. 7.
2. A. BARTHELEMY et A. JEANNET, *Terre Vive*, bull. de la S.H.N.P., 1970, n°s 15-16.

Ce type de bracelet est assez répandu, depuis la Tène moyenne jusqu'aux dernières années de l'indépendance gauloise. De très nombreux fragments d'exemplaires différents ont été recueillis à Varennes-les-Mâcon (S.-et-L.) au cours de fouilles de sauvetage.

12. Perle en verre très opaque, décorée de traits informes, en relief. Les pâtes utilisées sont verte pour le corps et blanche pour le décor. La Tène finale.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins, à Ludna (Rhône).

Comparaisons : Nous ne connaissons aucune perle absolument semblable à cet exemplaire, dans la littérature archéologique que nous avons pu consulter. De tels objets de parure favorisent le libre cours de la fantaisie artistique.

13. Fibule en bronze à appendice caudal relevé dont l'extrémité bouletée a disparu. L'arc est décoré de séries d'incisions en registres et d'un triangle contenant trois séries de cercles concentriques : motif ternaire. La Tène ancienne.

Comparaisons : Les Grandes Loges 1 (Marne); Essarois 2 (Côte-d'Or); La Tène 3 (Suisse); Dux 4 (Bohême); Liverdun 5 (Meurthe-et-Moselle).

1. BERARD et FAVRET, bull. du Comité des travaux, 1936-37, p. 379, fig. 8, n° 57.
2. R. JOFFROY, R. AUDIN, R. RIQUET, I.A., fasc. 1, 1956, t. 2, n° 4.
3. P. VOUGA, loc. cit., pl. XX, n° 6.
4. J. DECHELETTE, manuel, t. IV, 1927, p. 754, fig. 533, n° 12.
5. J.-P. MILLOTTE, loc. cit., vol. 73.

Ce type de fibule est très répandu à la Tène ancienne. Ce qui est tout aussi remarquable, c'est la diffusion du style décoratif à caractère ternaire, de cet objet, depuis la Bohême jusqu'à la Marne et la vallée de la Saône.

14. Fibule à ressort protégé, du type à plaque de forme triangulaire. L'arc est décoré de cannelures venues de fonderie, puis de fines incisions parallèles couvrant ces cannelures. Une ligne incisée borde les grands côtés de la plaque. Le porte-agrafe est endommagé et l'ardillon brisé. La Tène finale.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins, Ludna (Rhône).

Comparaisons : Saint-Bertrand-de-Comminges 1 (Haute-Garonne).

1. R. GAVELLE, OGAM, t. XIV, 1962, fig. 10, n° 2.

Il existe de très nombreux modèles de fibules à plaque, elles apparaissent, semble-t-il, plus nombreuses après, qu'avant la conquête.

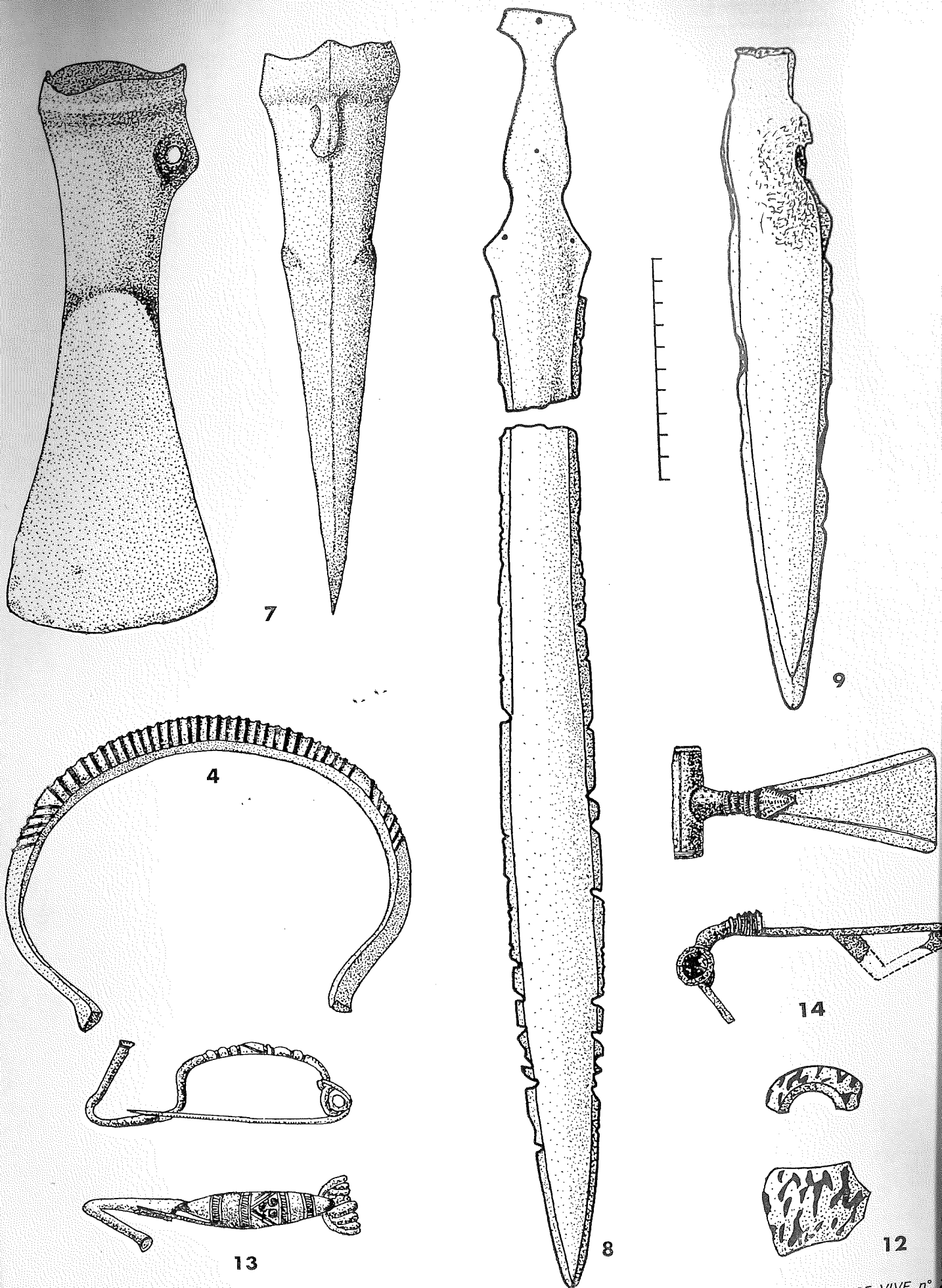
(2) Nous remercions vivement Mme Usquin pour le temps qu'elle a bien voulu nous consacrer avec la plus grande amabilité.

Conclusions

Le plus grand nombre de ces objets fut récolté à Saint-Georges-de-Reneins, au lieu dit Boitray, près des gués de Grelonge et de Voldé, importants lieux de passage attestés par ces découvertes protohistoriques. En son temps, Cl. SAVOYE (3) signalait déjà de nombreuses trouvailles entre Montmerle et Jassans (Ain) : à Port-Rivière, un squelette humain à côté duquel se trouvait une épée et des bracelets en bronze. Ces objets furent vendus. Une autre lame d'épée en bronze, laissée sur le sol, fut emmenée par une crue. Une agrafe de ceinture en bronze, provenant de Boitray, entra dans sa collection. A Montmerle, deux épées en bronze, à rivets, probablement du type de Monza, draguées près de l'île, rejoignirent la collection Lacroix à Mâcon. Enfin, une lance à douille, en bronze, fut tirée du lit de la rivière, à Saint-Georges-de-Reneins, sans précisions, sa destination est inconnue.

Ainsi, les gués et leur voisinage ont-ils toujours fourni quantité de matériel archéologique. C'est le cas de ceux de Grelonge, de Boitray, près de Saint-Georges-de-Reneins mais aussi, plus au nord, de ceux de l'île d'Emprunt, de l'île St-Jean, toutes deux près de Mâcon.

(3) C. SAVOYE. - Le Beaujolais préhistorique - Bull. Soc. Anthr. de Lyon, 1898, t. XVII, n° II.



1. — Epingle à tête conique, à fausses collerettes, longueur totale 345 mm. Le sommet de la tête est orné d'un ombilic. Bronze final.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), en amont de Port-Rivière, au gué de Voldé.

Comparaisons : Laroche et Joigny 1 (Yonne); Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Neuville-sur-Saône 2 (Rhône); Belleville 3 (Meurthe-et-Moselle); Clans 4 (Alpes-Maritimes).

1. Musée de Sens, d'après N.K. SANDARS, B.A.C.F.
2. Musée Guimet, d'après N.K. SANDARS, *ibid.*
3. J.-P. MILLOTTE, Carte archéologique de la Lorraine, A.L.U.B., 1965, n° 73, pl. II, n° 5.
4. C.P.F., 1910, p. 733; d'après J.-P. MILLOTTE, *ibid.*

Cette épingle est intermédiaire entre celles à « côtelures » et celles à véritables collerettes, découvertes en assez grand nombre dans la vallée de la Saône et en particulier à Villefranche-sur-Saône. Son aire de répartition en est toutefois plus limitée bien qu'elle couvre l'est de la France, la Suisse, le sud de l'Allemagne et l'Autriche.

2. — Epingle en bronze à tête discoïdale et décor scalariforme alterne, incisée sur le pourtour, longueur 216 mm. Bronze final.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), en amont de Port-Rivière, au gué de Voldé. Elle fut trouvée en même temps que la précédente.

Comparaisons : Banans 1 (Doubs); Pagny-la-Ville 2 (Côte-d'Or).

1. 2. J.-P. MILLOTTE, A.L.U.B., vol. 53, pl. XXXIX, n°s 1 et 3.

3. — Talon de lance, en bronze, avec trou de goupille, longueur totale 100 mm, diamètre intérieur maximum 17 mm. Bronze final.

Provenance : Jassans-Riottier (Ain), la Saône.

Comparaison : Caix 1 (Somme).

1. J. DECHELETTE, Manuel, t. II, 1924, p. 216, fig. 68, n°s 5-6.

Cet objet dénommé conventionnellement talon de lance, peut tout aussi bien être une pointe de javelot. Une lance munie d'un tel talon serait assez dangereuse pour son utilisateur, à moins qu'il ne soit pourvu d'une extrémité sphérique qui, ici, aurait disparu.

4. — Bracelet ouvert, en bronze, de section plano-convexe dans sa partie décorée, et triangulaire aux extrémités. Les tampons sont peu développés. Le décor est constitué de trois registres de cannelures; celles des extrémités sont obliques. Bronze final.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins, à Boitray (Rhône).
Comparaisons : Saint-Georges-de-Reneins 1, Villefranche-sur-Saône 2 (Rhône).

1. J.-P. MILLOTTE, A.L.U.B., 1963, vol. 59, pl. XXI, n° 18.
2. Cl. SAVOYE, bull. Soc. Anthr. de Lyon, t. 17, 1898, p. 145, fig. 66.

Les bracelets ouverts, à petits tampons sont très courants au bronze moyen, depuis la Haute-Saône jusqu'aux Hautes-Alpes. Ils sont très souvent décorés de motifs géométriques incisés au trait ou au pointillé, formant des registres. Le bracelet cannelé est plus récent, il se classe à la fin du bronze moyen ou au début du bronze final.

5. — Lance à douille, en bronze, longueur totale 150 mm. La douille a deux trous de goupille, son diamètre maximum intérieur est de 20 mm. Bronze final.

Provenance : Anse (Rhône), la Saône.

Comparaisons : Gray 1 (Haute-Saône); Tournus 2 (Saône-et-Loire).

1. J.-P. MILLOTTE, A.L.U.B., *ibid.*, pl. XXXIV, n° 10.
2. A. JEANNET, R.A.E., t. XIX, 1968, p. 77, fig. 3.

Les lances à douille sont très courantes à l'âge du Bronze final et, à part quelques exemplaires décorés, moins nombreux, elles abondent sur l'ensemble des territoires de l'Europe occidentale.

6. — Hache à rebords, sur laquelle se remarque l'échancrure des évents de coulée et le martelage qui devait parfaire la forme et relever les bords dans la partie médiane, et affermir le tranchant. Longueur 205 mm. Bronze moyen.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins (Rhône).

Comparaisons : Vienne 1 (Isère); Vernaison 2 (Rhône).

1. J. COMBIER (cf. Mme), Gallia-Préhistoire, t. VI, 1963, p. 289, n° 4.

2. J.-P. MILLOTTE, A.L.U.B., *ibid.*, pl. XII, n° 6.

Ce type de hache est assez répandu, surtout dans le Centre-Est de la France. De nombreuses variantes existent dans toutes les régions. Ces outils se prêtaient merveilleusement au martelage, aussi leurs formes ne sont-elles pas des critères de classement exempts de discussions.

7. — Hache à douille et anneau, de section intérieure carrée, longueur totale 120 mm. La partie proximale du talon porte un bourrelet de renfort, au-dessus de l'anneau. L'extrémité de la lame est en saillie légère. Bronze final.

Provenance : Beauregard (Ain).

Comparaisons : La Truchère 1 (Saône-et-Loire); Xermaménil 2 (Meurthe-et-Moselle); Lyon 3 (Rhône).

1. 3. J.-P. MILLOTTE, A.L.U.B., *ibid.*, pl. XXXIII, n° 16, pl. XXXIV, n° 7.
2. W. KIMMIG, R.A.E., t. V, fasc. 3, n° 19, p. 213, fig. 92.

Les haches de Lyon et La Truchère ont une douille de section circulaire, en outre, la dernière est dépourvue d'anneau. Ce type de hache à douille est nettement différencié de son homologue atlantique plus anguleux.

8. — Epée pistilliforme, à poignée plate percée de quatre trous de rivets. Elle est brisée en deux parties et porte sur le tranchant de profondes encoches couvertes d'une patine ancienne. Cette arme ne semble pas avoir servi, elle ne révèle pas de traces de martelage - Longueur totale 565 mm. Notons toutefois que les deux parties ne se raccordent pas exactement et que, par conséquent, il subsiste un doute quant à leur appartenance réciproque. Bronze final.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), la Saône.

Comparaison : Tournus 1 (Saône-et-Loire); Mörigen 2 (Suisse).

1. A. JEANNET, R.A.E., t. XIX, 1968, p. 88, n° 65.
2. H. MULLER-KARPE, Die Vollgriffswurter der urnenfelderzeit aus Bayern, pl. 99.

9. — lame d'épée très corrodée, en bronze. Elle n'a jamais ratage de coulée. Bronze final.

servi, son tranchant n'a subi aucun martelage. De plus, les déformations qu'elle présente laissent à penser qu'il s'agit d'un

Provenance : *ibid.* n° 8.

Comparaisons : *ibid.* n° 8.

10. Rasoir en bronze, à manche ajouré. La lame est courte et laisse entrevoir une échancrure à son extrémité, longueur totale 96 mm. Bronze final - début Hallstatt.

Provenance : Saint-Georges-de-Reneins (Rhône).

Comparaison : Pougues-les-Eaux 1 (Nièvre); Monetau 2 (Yonne).

1. P. ABAUZIT, R.A.E., t. XVI, fasc. 1-2-3, p. 143, fig. 4, n° 2.
2. J. BERNARD et J. JOLY, Gallia-Préhistoire, t. VIII, 1965, p. 75, fig. 21.

